



DIRECTION DE LA SANTÉ
Division de la Médecine Préventive
MINISTÈRE DE LA SANTÉ

en collaboration avec
le Groupe National de Guidance
en matière de Prévention de
l'Infection Nosocomiale

Antibiotiques: pour qu'ils restent efficaces, n'en abusons pas!

Les médicaments antimicrobiens ont révolutionné la prise en charge des maladies infectieuses et ont eu un impact particulièrement bénéfique sur l'état de santé des populations. Toutefois, la consommation abusive et inadéquate des antibiotiques a entraîné l'apparition et la persistance de résistances antimicrobiennes. Trop souvent, ils sont encore prescrits comme traitement d'infections virales sur lesquelles ils n'ont pourtant aucune action thérapeutique. Ces phénomènes de résistance sont reconnus internationalement et font l'objet d'une surveillance accrue.

Le Luxembourg se situe parmi les pays européens qui sont les plus grands consommateurs d'antibiotiques (selon projet ESAC¹). Les pays limitrophes, comme la France et la Belgique, qui se situaient, eux aussi, en tête de liste, ont vu leur consommation diminuer grâce aux actions de sensibilisation et à l'application de recommandations précises en matière de prescription. Le Luxembourg poursuit également ses efforts en la matière par l'analyse et la surveillance des données statistiques et épidémiologiques et par l'information des professionnels de la santé et du public.

Le Ministère de la Santé, en collaboration avec le Groupe National de Guidance en matière de Prévention de l'Infection Nosocomiale (GNPIN), poursuit sa campagne de sensibilisation à l'usage raisonné des antibiotiques entamée en février 2004. L'actuelle campagne intitulée «Pas d'antibiotiques cette fois-ci» vise à renforcer la lutte contre l'usage abusif des antibiotiques par l'amélioration des connaissances et la prise de conscience du problème tant auprès des consommateurs que des prescripteurs.

Des **outils d'information** dirigés vers le public ont été réalisés:

- Un spot-tv sera diffusé au mois de novembre 2004 durant les heures de meilleure audience sur RTL-TV et une affiche sera apposée dans les salles d'attente des médecins, les hôpitaux et les pharmacies. Ces deux outils ont pour objectif d'encourager le consommateur à s'adresser au corps médical pour obtenir de plus amples informations sur la prescription non systématique d'antibiotiques lors d'un traitement.
- Un complément d'information est proposé dans le feuillet adressé au public. Ce document sera mis à disposition dans les salles d'attente médicales, les pharmacies, les maisons de repos et de soins, les crèches, les hôpitaux, etc.

Pour continuer la lutte contre les résistances bactériennes, le GNPIN a élaboré une liste de **recommandations** que vous pouvez consulter sur son site internet².

La consommation d'antibiotiques peut être réellement diminuée par une évolution progressive et continue des attitudes et des comportements, tant du côté des consommateurs que des prescripteurs. Nous espérons que ces outils pourront vous y aider.

1 European Surveillance of Antimicrobial Consumption granted by DG/SANCO of the European Commission. www.ua.ac.be/ESAC

2 www.ms.etat.lu, cliquer sur Groupe National "Prévention de l'Infection Nosocomiale" (GNPIN)